Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D22_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 22-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation d'un conseiller référent « breton et culture bretonne » – Ti Douar Alre

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

La Maison de Pays Ti Douar Alre rassemble et fédère des acteurs de la vie culturelle en Pays d'Auray et dans le cadre de l'intercommunalité Auray-Quiberon-Terre Atlantique, avec pour objectifs :

- de promouvoir le patrimoine culturel breton,
- de fédérer les acteurs du pays d'Auray,
- de développer la langue bretonne et faire rayonner la culture bretonne sur tout le territoire,
- d'organiser et coordonner des manifestations sportives et culturelles tout au long de l'année ("Un automne autrement", Mois de la langue bretonne, Challenge Douar Alre....)
- de communiquer et diffuser les évènements culturels et des projets mis en oeuvre par Ti Douar Alre et son réseau (structures communales, associatives, privées).

Le Président de la commission langue bretonne a exprimé le souhait que soit désigné au sein de chaque conseil municipal un conseiller délégué « Langue bretonne et culture bretonne ».

M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer un référent « Breton et culture bretonne »

Il propose la candidature suivante :

- Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D22_03_2026-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la désignation du référent « Breton et culture bretonne » de la commune au sein de l'association Ti Douar Alre :

- Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

